



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

HOTELLERIE AVEC SERVICES ASSOCIES

**sur la Zone Ecopôle
à Bouzonville (57320)**

Règlement de consultation



1. Objet de la consultation

La situation géographique

La consultation a pour objet de rechercher des candidats promoteurs/investisseurs qui proposeront sur la zone Ecopôle :

- Un programme immobilier destiné à accueillir une activité hôtelière et des services éventuels,
- Un projet architectural cohérent avec les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- Un exploitant pour ce projet.

Les candidats peuvent répondre sur l'ensemble du projet seul ou en groupement.

Les promoteurs candidats devront présenter un choix d'architectes, intégrant une équipe de maîtrise d'œuvre complète (architecte, paysagiste, bureaux d'études). Ils ne pourront pas en changer en cours de consultation et de réalisation sauf accord spécifique de la Commune de Bouzonville.

Les candidats devront d'autre part démontrer des compétences en matière d'environnement et de développement durable.

2. Déroulement de la consultation

Le cahier des charges fixe la date de remise des candidatures et des offres au 31 mars 2025 à 11h en mairie de Bouzonville.

Tout dossier déposé après cette date sera refusé.

Les candidats pourront poser leurs questions aux services municipaux par mail à l'adresse suivante : dgs@mairie-bouzonville.fr.

Les réponses seront adressées par retour de mail dans un délai maximal de 10 jours.

Une fois les candidatures et offres remises, la Commune de Bouzonville procédera à leurs analyses.

Les candidats dont le dossier de candidature sera incomplet disposeront d'un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre les éléments manquants. A l'issue de ce délai, les dossiers incomplets seront rejetés.

3. Contenu des dossiers de candidature

Les candidatures devront être émises par un promoteur/investisseur (ou un groupement) intégrant une équipe de maîtrise d'œuvre complète. Pour chacun d'entre eux, les candidatures devront comprendre :

- Une déclaration relative au chiffre d'affaires réalisée au cours des 3 derniers exercices de chacun des membres ;

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Une liste des références illustrées d'opérations similaires de l'opérateur, des architectes et de chaque membre de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

4. Contenu des offres

Le dossier d'offre comprendra une note méthodologique :

- Précisant les conditions d'intégration du projet dans la zone Ecopôle,
- Formulant pour les constructions des principes de qualité environnementale et de développement durable,
- Contenant une première estimation des données financières de l'opération de promotion.

Ce dossier précisera les éléments de programme, à savoir :

- Le détail du programme de construction que le candidat se propose de développer,
- Un visuel du projet de préférence inséré sur site.

Il est précisé que la Commune de Bouzonville conserve la possibilité de ne pas donner suite à la consultation.